

14 avr 2023 -15:44

Appartient à Conseil des ministres du 14 avril 2023

Répartition du montant destiné aux fonds de recherche scientifique

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal répartissant pour 2023 l'enveloppe du Maribel scientifique entre le FNRS et le FWO. Pour l'année 2023 il s'agit d'un montant de 44.75.633 euros.

La répartition du Maribel scientifique s'établit comme suit :

- Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) : 21.721.516 euros
- Fonds voor wetenschappelijk onderzoek-Vlaanderen (FWO) : 22.554.117 euros

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 189 de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006 pour l'année 2023

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be